

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement #2023-578 modifiant le règlement de zonage # 364

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance tenue le 4 décembre 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement # 2023-578 visant à modifier le règlement de zonage # 364 et intitulé premier projet de règlement # 2023-578 amendant le règlement # 364 intitulé règlement de zonage, afin de modifier les usages permis dans la zone C1.
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, le 8 janvier 2024 à 19h15 à la Salle municipale, 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté à la Mairie aux heures d'ouvertures.
- 4- Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le 14 décembre 2023



Marie-Eve Cholette
Directrice Générale / Greffière- Trésorière